

COMMUNIQUÉ

Circulaire de rentrée 2011 Nouvelles expérimentations et aveu d'échec

Continuité de la désastreuse politique gouvernementale

Depuis 2007 le ministère nous abreuve de mesures-phares et cache-misère, « *aide personnalisée* », « *stages de remise à niveau* », « *stages passerelles* », « *ECLAIR et l'éducation prioritaire* », « *internats d'excellence* », « *livret de compétence* ». Et plus tard loin des micros, tout comme avec « la cagnotte » dans l'académie de Créteil, il les abandonne en catimini.

Le SNUEP-FSU ne peut qu'être d'accord avec la priorité affichée de la circulaire : « améliorer les acquis des élèves », base même du métier des enseignant-es, tout comme il ne peut se satisfaire des redoublements ! C'est donc d'une grande banalité, loin d'un scoop médiatique.

Aveu d'échec de la pseudo-réforme de la voie professionnelle

Le MEN s'inquiète des « *sorties sans diplôme* », confortant hélas les analyses du SNUEP-FSU : le MEN redoute l'abandon des études en fin de première par les élèves titulaires de la certification intermédiaire, et usant d'un euphémisme plus que révélateur, appelle à la vigilance sur les taux de passage de seconde à première qui pourraient bien contribuer à augmenter les sorties sans qualification du système scolaire.

Le MEN fait référence explicitement au CPRDFP « **pour rechercher un équilibre entre les formations de Bac Pro et de CAP** ». Dans ce cadre et dans un contexte de relance de l'apprentissage initiée par le gouvernement, le MEN veut poursuivre « **les efforts visant à réduire le nombre de places vacantes dans ces sections** ».

Au niveau des formations CAP, la crainte est de voir progressivement se fermer ces sections sous statut scolaire qui ne feraient pas le plein, et qui seraient finalement substituées par des formations en apprentissage.

Au niveau des Bac Pro, l'orientation maintenant est claire, c'est le développement de la mixité des publics (élèves, apprentis et adultes en formation) qui permettrait de réduire le nombre de places vacantes.

Le SNUEP-FSU demande que le ministère fournisse des statistiques sur les sorties d'élèves au cours du cycle BAC PRO 3 ans et que cette « réforme » soit sérieusement évaluée.

Il demande le maintien des sections de CAP existantes ainsi que de la capacité d'accueil sous statut scolaire et il demande aussi le retour à des conditions d'enseignement satisfaisantes en limitant les classes de CAP à 12 élèves.

Mesures sans moyen ou comment se gargariser de mots

Pour consolider les savoirs fondamentaux « *l'aide personnalisée est mobilisée, complétée, le cas échéant, par des stages de remise à niveau, voire des aides spécialisées* ». Qui peut croire que dans une période de restrictions budgétaires drastiques, des moyens supplémentaires seraient mis en œuvre ? Le MEN annonce que des stages de remédiation auront lieu hors temps d'enseignement ... Avec quels personnels ? Sur quel temps et avec quelle rémunération ? Autant de questions qui montrent le flou des propositions.

Il en est de même pour les « *stages passerelles* » supposés permettre des changements de voies, sans d'ailleurs qu'il n'en soit envisagé pour des changements de séries en LP. Il ne s'agit là que d'une redite de promesses jusqu'alors non tenues depuis la mise en place de la contre-réforme de la voie professionnelle.

Il est également annoncé que sera expérimentée une 3^{ème} « prépa-pro », à partir de l'actuel module de 6 h de découverte professionnelle, sans que davantage de détails ne soient fournis et sans aucune consultation préalable des organisations syndicales.

Quand le mixage des publics devient « innovations pédagogiques intéressantes »

« La présence de publics de nature différente – élèves, apprentis ou adultes en formation », et leur mixage, ainsi que « le développement des sections d'apprentissage dans les établissements » sont présentés comme des innovations pédagogiques intéressantes pour « atteindre les objectifs gouvernementaux fixés en matière d'évolution de l'alternance. »

Qui peut croire que le mixage de public soit un gage de réussite scolaire pour nos élèves ? Surtout à 35 par classe. Depuis quelques années le gouvernement essaie d'habiller les économies drastiques avec du soi-disant pédagogique, avec comme arrière-pensée la destruction du statut de fonctionnaire.

Le SNUEP-FSU condamne de telles mesures qui changent la nature même des Lycées Professionnels pour en faire des « boîtes de formation », et qui remettent en cause le statut des PLP. Un tel projet nous éloigne de nos conceptions d'un enseignement professionnel public et laïque, accessible à tous et permettant non seulement une insertion professionnelle dans un métier choisi, mais aussi une éducation plus large permettant à chacun de s'épanouir dans sa vie de citoyen.

Scolarisation des élèves en situation de handicap

Là encore, le ministère accumule les vœux pieux et n'évoque en aucun cas les moyens et formations qu'il faudrait nécessairement mettre en œuvre pour ce faire.

Quelques autres rengaines

Ainsi la circulaire fait l'apologie « des dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) », dispositifs fermement condamnés par le SNUEP-FSU parce que permettant de mettre des jeunes de 15 ans au travail, les enfermant beaucoup trop tôt dans une impasse professionnelle, salariale et personnelle.

Ou encore, l'externalisation d'un grand service de l'orientation complètement dématérialisé, les bienfaits de l'autonomie des établissements, la nécessité de développer l'apprentissage...

Bien sûr, cela va avec la réduction drastique des moyens horaires, la dégradation continue des conditions d'études des élèves et de travail des enseignants, occultées par un vocabulaire idéologique scellant la fin d'une véritable ambition pour l'enseignement professionnel public.

Non seulement le ministère refuse le dialogue social, mais cette circulaire faite unilatéralement communiquée le 12 avril aux syndicats, ne sort qu'aujourd'hui.

Pour le SNUEP-FSU, il est difficile de croire à toutes les recettes miracles, à toutes les expérimentations qu'on généralise sans en avoir fait l'analyse, mises en avant par le ministère sachant que la pseudo-réforme a détruit pour des raisons économiques le lycée professionnel tel qu'il existait. Le ministère développe ses stratégies pour masquer l'entreprise de destruction systématique du service public d'éducation, et de la formation professionnelle initiale publique en particulier.

Le Secrétariat National

Contact : Marie-Caroline Guérin 06 43 71 87 41

SNUEP-FSU 12 rue Cabanis 75014 PARIS

Tel : 01 45 65 02 56

Fax : 01 45 65 06 09

<http://www.snuep.com> Mel : snuepnat@snuep.com